

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du Langage

Intitulé du sujet

Le français des étudiants à Bejaia : usage et attitudes linguistiques.

Cas des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année de sciences infirmières et ceux des sciences humaines et sociales

Présenté par :

YESSAD Slimane

Sous la direction de :

Mme. REDJDAL - TOUMMI

Année : 2013/2014

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice de recherche madame Redjda-Toummi, pour ses conseils, et pour son encadrement, pour ses recommandations éclairées, sa disponibilité constante et soutien qu'elle m'apporté. Sans elle ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

Je voudrais remercier également mes parents, mes frères et sœurs : Sofiane, Ferhat, Sabrina et Cylia. Sans oublier ma très chère Hana et tous mes ami(e)s qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

« Je dédie ce modeste travail à mes meilleurs professeurs qui soient, mon père source d'espoir, de conseils et de fierté, ma mère source de douceur et de bienveillance ».

Tables des matières

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
1. Présentation du sujet	2
2. Motivations du choix du sujet	3
3. Problématique	3
4. Hypothèses	4
5. Description du corpus	4
6. Méthodologie	6
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES	7
Introduction	8
1. La situation sociolinguistique en Algérie	8
1.1. La définition de la sociolinguistique	8
1.2. La situation sociolinguistique en Algérie : un aperçu historique	10
1.2.1. <i>La langue berbère</i>	12
1.2.2. <i>La langue arabe</i>	13
1.2.3. <i>La langue française</i>	14
2. Le statut de la langue française en Algérie	14
3. Le contact de langues	15
3.1. Le bilinguisme	16
3.2. Le plurilinguisme	17
3.3. L'alternance codique	17
3.4. Le mélange de langues (le code mixing)	19
4. Les attitudes et les représentations	20
4.1. Les attitudes	20
4.2. Les stéréotypes	21
4.3. Les représentations	22
4.3.1. <i>L'attitude de la haine de soi</i>	23
4.3.2. <i>L'attitude favorable à la normalisation</i>	23
4.3.3. <i>L'attitude de l'apathie</i>	23
4.4. L'insécurité linguistique et la norme	23
Conclusion	25
CHAPITRE II : ANALYSE DES DONNEES	26
Introduction	27

1. Protocole d'enquête	27
1.1. Présentation du terrain	27
1.2. Déroulement de l'enquête	28
1.3. Moyens de notre enquête	28
1.4. Difficultés rencontrées sur le terrain	30
2. Analyse des données	31
2.1. Analyse quantitative	31
2.2. Analyse qualitative	32
2.2.1. <i>Variable langue maternelle</i>	32
2.2.2. <i>Variable sexe</i>	33
2.2.3. <i>Variation géographique</i>	33
2.3. Langues en usage	34
2.3.1. <i>Usage de la langue française</i>	35
2.3.2. <i>Situations d'usage de la langue française</i>	36
2.4. Attitudes linguistiques	37
2.4.1. <i>Compétences d'usage</i>	37
2.4.2. <i>Langues préférées</i>	38
2.4.3. <i>Spécificité du français parler en Algérie</i>	39
2.4.4. <i>Choix du français à l'enseignement</i>	40
2.4.5. <i>Attitudes envers la langue française</i>	41
Conclusion	43
CONCLUSION GENERALE	45
REFERANCES BIBLIOGRAPHIQUES	49
ANNEXE	I
Annexe 1 : le questionnaire	III
Annexe 2 : liste des figures et tableaux	VII

Introduction générale

1. Présentation du sujet

La sociolinguistique étudie les usages et les emplois de la langue. Cette dernière permet la distinction entre les groupes et leur classification en catégories selon la variété de langue qu'ils utilisent et met en évidence les différentes variations existant dans chacun des groupes ou communautés. Intitulé « *le français des étudiants à Bejaia : usage et attitudes linguistiques. Cas des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année de sciences infirmières et ceux des sciences humaines et sociales* », notre sujet est l'un des phénomènes qu'a cette approche de sociolinguistique comme objet d'étude.

L'étude que nous proposons de mener s'inscrit donc dans le cadre général de la sociolinguistique. Cette dernière a pour objet d'étudier la langue comme un fait social et les rapports entre la langue et la société. Dans la limite de cette recherche, nous nous sommes intéressés à apporter une réflexion sur les usages et les attitudes linguistiques chez les étudiants de sciences infirmières et de sciences humaines et sociales au sein de l'université de Bejaia.

Dans cette étude, on s'intéresse particulièrement à la langue française étant la plus dominante dans l'enseignement au sein de notre université et qu'on peut qualifier de langue véhiculaire pour certains étudiants notamment les étrangers.

Les pratiques langagières sont des manifestations produites dans les activités du langage de l'interaction de divers facteurs linguistiques, sociologiques, éducatifs, culturels... qui constituent les caractéristiques individuelles et collectives.

Selon J. Dubois et Al : « *les attitudes langagières constituent l'ensemble des questions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue* ». ¹

Le concept « *attitude linguistique* » est également utilisé pour désigner tous les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur d'autres langues. Sachant bien que les attitudes ne se développent pas uniquement à l'égard de la langue, mais aussi aux locuteurs d'une langue. Comme l'indique J. M. COMITI « *une position (plus ou moins cristallisée) d'un agent (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation, valeurs), elle s'exprime plus ou moins à travers des symptômes ou indicateurs (paroles, tons, gestes, choix ou leurs absences)* ». ²

Le mot usage peut avoir deux sens, utilisation ou emploi. Il peut renvoyer à l'acte linguistique comme événement particulier.

¹ DUBOIS J. & Al, 1994, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p.57.

² COMITI J. M., 1992, *Les Corses face à leurs langues*, Squadra di Finusella, Aiacciu, p.105.

2. Motivations du choix du sujet

Nous avons choisi dans le cadre de cette recherche de porter une réflexion sur la langue française dans la communauté estudiantine à Bejaia. Nos échantillons sont précisément les étudiants de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales. Cette analyse se focalise sur les usages et les attitudes linguistiques envers cette langue. Un tel thème peut constituer un centre d'intérêt pour tout chercheur, mais peu d'entre eux ont pensé à l'étude de tel phénomène. Par ailleurs, nous nous sommes penchés sur ce dernier afin d'étudier l'usage de la langue française, et les attitudes qu'ont les étudiants de ces départements envers celle-ci.

3. Problématique

Donc ce travail tentera d'analyser l'usage et les attitudes linguistiques envers la langue française, chez les étudiants de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia. Autrement dit, il prend en compte tous les éléments constitutifs de ce phénomène tels que, l'usage de cette langue et les attitudes envers celle-ci. c'est donc cela qui fait le thème de ce mémoire.

Notre l'analyse se penchera sur l'usage du français au sein de l'université de Bejaia (campus d'Aboudaou), ainsi que sur les différents cadres d'utilisations de cette langue, que ce soit dans le cadre formel ou informel.

Le problème de coexistence de deux langues ou de plusieurs langues différentes (bilinguisme ou plurilinguisme) donne naissance à des productions passionnantes à étudier. Ces deux situations dites : bilinguisme ou plurilinguisme, nous donnent l'éventualité d'étudier le passage d'une langue à une autre en fonction de la situation de communication.

Dans ce travail, nous voulons nous intéresser à l'usage du français et aux attitudes linguistiques envers celle-ci. Pour mettre en évidence ce phénomène, des questions nous ont venus à l'esprit. Nous tenterons de leur trouver des réponses dans cette recherche.

- En quoi consiste l'usage du français chez les étudiants de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales à Bejaia ?
- Quelles sont leurs attitudes envers cette langue ?

4. Hypothèses

Pour répondre à notre question de départ, nous avons émis trois hypothèses qui seront confirmées ou infirmées à la fin de notre analyse des données

- Les étudiants, au cours d'une journée, utilisent à travers leurs discussions la langue française dans différentes situations dont lesquelles ils se sentent parfaitement très à l'aise que ce soit dans : le milieu familial ou entre amis, c'est ce qu'on appelle la situation informelle. Tandis que d'autres pratiquent cette langue uniquement dans des situations plus organisées et officielles, en salles de classes, avec le professeur et même au cours d'un entretien d'embauche. Là, on parle de situation formelle.

- L'université de Bejaia, en tant que communauté linguistique, est considérée comme un milieu où les langues se mélangent, s'alternent et se côtoient. Elles servent d'objet d'échange et de communication entre les sujets parlants de cette communauté.

- Les attitudes, forgées par les étudiants à l'égard de la langue française, ont un grand impact sur le désir et la motivation de s'exprimer ou non en cette langue. En d'autre terme, cette communauté estudiantine évalue ces attitudes de positive, neutres ou négative, favorables ou défavorables, conscientes ou inconscientes... en s'appuyant sur des préjugés ou des stéréotypes.

5. Description du corpus

La sociolinguistique décrit et explique les rapports entre la société et la langue. Le linguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser. Dans le cadre de notre recherche, le questionnaire est l'intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Un outil indispensable par lequel les buts de l'enquête seraient atteints. D'une part, le questionnaire sert à motiver, aider et inciter l'enquêté à parler, d'autre part, permet d'obtenir des informations sur l'enquêté. Le questionnaire donc représente le moyen adéquat pour interroger la totalité de la communauté à étudier.

Le questionnaire selon R. GHIGLIONE et B. MATALON

« Un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des questions de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque

question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur »³.

Nous avons pour but d'obtenir des informations auprès d'une population déterminée, le questionnaire nous permettra de poser des questions appropriées, c'est-à-dire des questions dont les réponses fournissent des informations par rapport au sujet de recherche, par exemple notre questionnaire comprend deux étapes sur lesquelles nous allons mesurer les réponses des enquêtés qui sont : premièrement une fiche signalétique de l'informateur qui sert à identifier l'enquêté selon l'âge, le genre, le niveau et l'étude suivie pour comprendre le parcours linguistique de celui-ci, nationalité, la zone (urbaine ou rurale). Deuxièmement, les questions qui sont à leurs tour classées en deux parties : six questions sur l'usage de la langue et six autres sont posées sur les attitudes linguistiques.

Dans le questionnaire, on peut distinguer trois différentes formes de questions :

- **Questions fermées**, ce sont des questions parmi lesquelles on demande à l'enquêté de répondre par « OUI ou NON » (voir les questions Q3, Q7, et Q11 du questionnaire)⁴.
- **Questions semi fermées**, l'enquêté a devant lui un ensemble de réponses suggérées. Il choisit celle(s) qui qualifie(ent) son point de vue (voir les questions Q4, Q5, et Q9 du questionnaire)⁵.
- **Questions ouvertes**, dans ce genre de question, l'interrogé répond comme il le désire, s'exprime librement en faisant les commentaires qu'il juge bons (voir les questions Q1, Q2, Q6, Q8, Q10, et Q12 du questionnaire)⁶.

Le cadre de références des questions est clair et cohérent pour tous les sujets. On a évité d'employer les normes linguistiques afin d'être comprises.

On pense que cette méthode est la plus rentable étant donné qu'elle permet de recueillir des données qui correspondent parfaitement à l'usage du français et aux attitudes linguistiques des étudiants de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia envers cette langue, car le chercheur ne dirige pas l'enquêté, bien au contraire il laisse le locuteur s'exprimer et dire son avis.

³ GHIGLIONE R. et MATALON B., 1978, *les enquêtes sociolinguistiques, Théories et Pratiques*, Paris, Armand Colin, P.98

⁴ Annexe 1, le questionnaire.

⁵ Idem.

⁶ Ibid.

6. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour le recueil des données, leur analyses et interprétation des résultats c'est-à-dire l'usage du français et les attitudes linguistes chez ces étudiants.

L'université de Bejaia (campus d'Aboudaou) constitue le terrain de notre enquête, où on trouve différents étudiants de diverses filières qui sont affrontés à de multiples pratiques langagières à l'image du français, qui est d'ailleurs l'objet de notre étude. L'approche du terrain est aussi indispensable, car elle est le moyen important dans toute recherche sociolinguistique.

Cette étude est organisée en deux chapitres complémentaires. Ils seront précédés d'une introduction générale, où nous allons présenter le sujet de recherche et les motivations du choix de ce dernier, présenter également la problématique et les hypothèses.

Le premier chapitre a pour objectif d'aborder certaines théories élaborées à la suite des enquêtes sociolinguistiques. En partant du principe que notre milieu d'investigation soit est bilingue, soit est plurilingue. On évoquera donc certains concepts qui ont des traits aux situations bilingues et plurilingues pour mieux se positionner à notre terrain d'enquête.

Le second chapitre a pour but de présenter l'enquête sociolinguistique effectuée à l'usage de la langue française et les attitudes linguistiques et à l'analyse des données.

Pour finir, nous terminerons notre étude par une conclusion générale. Nous essayerons de récapituler les résultats obtenus dans l'analyse des données, les mettre en relation avec la problématique ensuite, nous montrons si nos hypothèses suggérées sont confirmées ou infirmées.

Chapitre I

Considérations théoriques

Introduction

Dans ce premier chapitre, qui est d'ailleurs le cadre théorique, nous tenterons de discuter quelques notions relatives à la sociolinguistique en tant que discipline et aussi bien que des théories déterminantes qui sont appropriées à l'interprétation et l'analyse des données. Ces aspects sociolinguistiques nous aident à placer notre étude dans un contexte plus large et servent tel un outil d'analyse.

Nous commencerons par une présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, en passant par la définition de l'approche sociolinguistique. Puis nous nous donnerons un aperçu sur le statut de la langue française en Algérie. Nous présenterons par la suite les notions de bilinguisme et plurilinguisme, fondamentales pour l'explication de la réalité linguistique de nos enquêtés. Enfin, nous présenterons les notions et les concepts clés dans ce domaine, relatifs à cette étude. A l'image de l'alternance codique, la situation de communication, les attitudes linguistiques etc.

1. La situation sociolinguistique en Algérie

Avant d'entreprendre un aperçu historique sur la situation sociolinguistique en Algérie, il est primordial de définir l'approche de la sociolinguistique.

1.1. La définition de la sociolinguistique

La sociolinguistique de manière générale est l'étude des rapports entre le langage et la société, ou l'étude du fonctionnement social du langage. Cette discipline s'intéresse également aux variations sociales du langage, décrire et identifier leurs sources principales en observant les différences langagières liées à l'âge, le sexe, la classe sociale, etc. Elle convoite aussi d'analyser la relation entre le langage et les pratiques sociales (familiales, scolaires, professionnelles, etc.)

La sociolinguistique se préoccupe par ailleurs les contacts de langues au sein de sociétés plurilingues notamment la nature conflictuelle de semblable contacts, les représentations et les attitudes, l'émergence de systèmes linguistiques, etc.

Pour ce qui est du côté de certains sociolinguistes, la sociolinguistique est définie par exemple selon William LABOV comme suit : « *la sociolinguistique c'est la linguistique,*

puisque la linguistique est l'étude des pratiques langagières dans une société donnée, donc elle prend en charge les différentes langues qui existent dans une société. »⁴

La sociolinguistique est l'étude des comportements linguistiques des groupes sociaux. Elle s'occupe des conduites linguistiques collectives caractérisant ces groupes. Pour mettre en lumière la définition de la sociolinguistique, nous empruntons celle du dictionnaire universel de francophonie :

« La sociolinguistique étudie l'influence des facteurs sociaux sur le comportement linguistique. D'une part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse, etc. »⁵

Cette discipline englobe tout ce qui n'est pas description formelle d'un code unique, elle s'intéresse à l'étude de la langue ou de la parole, ou du langage dans un contexte social, culturel ou comportemental. Cependant, la compréhension de la sociolinguistique exige préalablement de nombreux éléments constitutifs, qui découlent des rapports entre langage et société.

Depuis sa naissance au milieu des années 1960, la sociolinguistique est considérée comme une réaction à la linguistique structurale, qui étudie la langue en tant que système qui ne connaît que son ordre propre. Certains ont fait la distinction entre cette approche et une autre discipline qui est la sociologie du langage. Cette dernière analyse l'influence de la langue sur la société, l'interaction entre l'usage du langage et l'organisation sociale et également les attitudes linguistiques envers le langage et les usagers du langage. Tandis que la sociolinguistique étudie les influences de la société sur la langue.

Définir la sociolinguistique n'est pas une tâche véritablement aisée, car elle est caractérisée par son travail pluridisciplinaire (linguistique, ethnologie, anthropologie, philosophie, psychologie, histoire, géographie. Cependant, mentionnons le concept suivant :

« La sociolinguistique est une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie. La sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la

⁴ LABOV, W., *Sociolinguistique*. Paris, Les Editions de Minuit. 1976. p. 36

⁵ Dictionnaire Universel Francophonie. In <http://francophonie.hachette-livre.fr>. Consulté le 20/01/2014.

covariance des phénomènes linguistique et sociaux et éventuellement d'établir une relation de cause à effet »⁶

1.2. La situation sociolinguistique en Algérie : Aperçu historique

L'emplacement stratégique de la situation géographique de l'Algérie est la preuve concrète de nombreuses conquêtes et invasions que notre pays fut embrassé. Ces multiples invasions (phénicienne, romaine, byzantine, vandale, arabe, turque, espagnole et française) ont entraîné l'influence de plusieurs langues et engendré la coexistence de celles-ci à côté du berbère qui est la langue de la communauté autochtone. Cela justifie deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire, sans pour autant négliger la langue française qui continue à être pratiquée par les deux groupes en question après 50 ans d'indépendance.

Plusieurs langues sont d'usage en Algérie. Nous pouvons citer : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le français et le berbère. Dans ce sens, on fait appel à ce que BEKTACHE M constate qu' : « ... en Algérie, les sociolinguistes dénombrent la pratique de plus de deux langues : l'arabe moderne - qui se différencie sensiblement de l'arabe dit dialectal -, le berbère (le kabyle, le chaoui, le tergui,...) et le français. Dans ce sens, l'espace linguistique algérien est plurilingue. »⁷

D'après la citation précédemment rapportée, l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme social : l'arabe standard, le français, l'arabe dialectal et les différentes variétés du berbère. Nous allons donc présenter les différentes langues en présence dans notre pays. Mais avant d'entamer la présentation de ces dernières, nous avons jugé utile de faire un bref aperçu sur la langue maternelle et la langue étrangère.

La langue maternelle, dite aussi langue native ou la première langue. C'est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école. Par ailleurs la langue maternelle est la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans réflexion linguistique consciente.

Dans certaines situations, l'enfant est amené à apprendre deux langues en même temps. Elles lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il les apprenne, les comprenne et les utilise à la même fréquence. Il adopte alors deux langues maternelles. Par exemple quand l'enfant est

⁶ DUBOIS, J., 1994, *Dictionnaire de la linguistique et sciences du langage*, Larousse, p. 435

⁷ BEKTACHE, M., 2006, *Le vocabulaire spécifique des événements de kabylie (2001/2005) dans les documents des archs*, mémoire de magister, Bejaia, p.8

issu des parents immigrés, il est censé apprendre la langue de ses parents et celle d'accueil ou encore dans les régions et les pays ayant plus d'une langue officielle.

La langue étrangère, le terme langue étrangère n'est pas étranger aux sujets parlant en situation d'acquisition dans un milieu social ou d'apprentissage en milieu institutionnel car il implique des incertitudes et des variations. Une langue étrangère n'a aucune spécificité pour des apprenants étrangers mais ce sont ces derniers qui sont spécifiques par rapport à la situation dans laquelle s'effectue l'attribution de la langue. Une langue étrangère représente un savoir ignoré pour un individu ou un groupe d'individu dont le langage est différent par rapport à leur langue maternelle. Selon Louise Dabéne : « *Le statut normatif de la langue maternelle définit en creux celui de la langue étrangère, étrangère au pays et à nous-mêmes* »⁸

C'est une langue qui n'est pas la même que la langue officielle parlée et utilisée d'un pays. Elle est souvent liée fondamentalement à l'identité politique et qui est considérée comme une langue qui n'est ni la langue maternelle ou d'origine, ni une langue seconde pouvant servir de langue de scolarisation.

En Algérie, la langue française occupe une place très importante. Sous la présence du colonisateur français durant 130 ans, la situation socioculturelle de ce dernier influe sur la population algérienne ; plus de 80% des foyers algériens exercent cette langue. Sans omettre la place qu'a bénéficié la langue française dans le système éducatif.

La langue française est intégrée comme une langue étrangère obligatoire en 4^{ème} année primaire jusqu'au secondaire. Après quelques années ils l'ont introduite dès la 2^{ème} année en raison des capacités que possède un enfant d'acquérir deux langues différentes dès son jeune âge.

En contrepartie, l'anglais est connu par son statut de langue des recherches scientifiques et techniques et qui demeure la langue parlée par une minorité qui ne dépasse pas les 3% de locuteurs algériens.

Derradji Yacine pense qu' « *il faut simplement remarque que dès 1993 et dans une conjoncture politique très particulière, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère au primaire, c'est un enseignement optionnel et en occurrence a la langue française.* »⁹. Le choix d'enseigner en langue française ou anglaise revient aux parents, mais le ministère de l'Education décide d'instaurer la langue anglaise qu'au première année moyenne.

⁸ DABENE, L., 1994, « *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Les situations plurilingues.* », Paris, Hachette, FLE, p191

⁹ DERRADJI, Yacine., 2002, « *vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?* », in les Cahiers du SLAAD, n° 01, Les presses de Dar EL-Houda ,Ain M'lila, Algérie, p.17.

1.2.1. La langue berbère

Vu l'absence des recensements linguistiques systématiques, il est difficile de donner les chiffres exacts concernant le nombre des berbérophones en Algérie. S. CHAKER nous renseigne sur ce fait en avançant que :

« Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% des berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% berbérophones que donne le recensement algérien de 1966 sont en dessus de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »¹⁰

Selon AREZKI A. *« La langue berbère : langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne (17 % à 25% de natifs berbérophones) »¹¹*. DERRADJI Y. propose une piste d'analyse complétant ainsi ce qui a déjà été cité par AREZKI A. *Le berbère n'a pas connu le sort de certaines langues, il est toujours présent en force dans plusieurs pays. Les statistiques différentes d'une étude à une autre, selon certains les berbères seraient de l'ordre de 8,8 millions soit 27,4% de la population »¹²* le berbère se présente sous formes de plusieurs dialectes dont nous citerons quelques uns à titre d'exemple :

- **Le Kabyle** : parlé dans le nord-est du pays, principalement dans Bejaia, Tizi ouzou, Bouira et Boumerdes
- **Le Chaoui** : employé par les chaouis qui occupent les Aurès et le massif méridional montagneux.
- **Le Mزاب** : pratiqué par les mozabites qui vivent dans le nord du sahara algérien dont Ghardaïa est la principale ville.
- **Le Targui** : utilisé par les touarègs ou les hommes bleus qui vivent dans le sahara algérien.

¹⁰ CHAKER, S., 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, éd. Bouchène, Alger, p.8

¹¹ AREZKI, A., 2007, « le rôle et la place du français dans le système éducatif Algérien », Université de Béjaia, p.23

¹² DERRADJI, Y., 2004, « vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », les cahiers du SALAAD, N°02, les presse de Dar El-Houda, Ain M'lila, Algérie, pp. 21-22

1.2.2. La langue arabe

La langue arabe en Algérie est sous forme de deux variétés de langues. Une variété haute, prestigieuse, réservée pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une variété basse pratiquée par la majorité des algériens dite l'arabe dialectal.

- L'arabe classique :

« ...variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles »¹³. C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence de l'identité arabo-musulmane. Cette variété de langue particulièrement apprise à l'école, elle n'est pratiquée par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne, dans les conversations quotidiennes. Dans ce sens G. GRANDGUILLAUME affirme que :

« (...) sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle »¹⁴

C'est une langue qui est donc utilisée par les algériens dans des situations formelles et elle n'a aucune existence dans le cadre informel.

- L'arabe dialectal

L'arabe dialectal vit et évolue au sein de la population qui en fait usage d'où l'appellation arabe populaire. Il connaît des différences ou variations régionales comme le parlé du Constantinois, parler de l'Oranais etc. l'arabe dialectal est la langue maternelle et l'instrument d'expression orale de la plus grande partie de la population algérienne. On l'utilise dans l'espace arabophone comme usage spontané. Elle est employée dans les situations informelles : en famille, entre amis etc. De ce fait, elle remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes les institutions gouvernementales (administratives, écoles, etc.) et ne dispose d'aucun statut officiellement reconnu.

¹³ TALEB IBRAHIMI, Kh., 1995, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*. Élément pour une approche sociolinguistique de la société Algérienne, Alger, Dar El Hikma, p.5

¹⁴ GRANDGUILLAUME, G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maison neuve et Larousse, p.11

Selon R. CHIBANE : « malgré l'importance numérique de ces locuteurs, et son utilisation dans différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation »¹⁵.

1.2.3. La langue française

Le français est présent dans la vie sociale à côté de l'arabe et du berbère. Il est même le seul à être utilisé dans la majorité des filières dans l'enseignement supérieure (médecine, sciences sociales, biologie, mathématique, science infirmière physique etc.) et dans l'activité économique. Quand la nécessité de communication l'impose, il est utilisé en alternance avec l'arabe ou le kabyle ; il est aussi utilisé quasi exclusivement dans certains milieux privilégiés de la société algérienne (intellectuels francophones par exemple).

2. Le statut de la langue française en Algérie

La langue française s'est implantée en Algérie depuis 1830. Elle est utilisée dans l'expression orale et écrite chez un bon nombre de locuteurs algériens qui l'utilisent dans tous les secteurs : social, éducatif, économique et médiatique, elle demeure un moyen de communication privilégié et très important chez les algériens.

Après l'indépendance, « la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion d'autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée »¹⁶.

Néanmoins, la langue française occupe encore une place dominante dans la société algérienne, un bon nombre de locuteurs qu'il s'agisse d'étudiant, homme politique, commerçant, homme d'affaires utilisent le français dans différents domaines et dans leur vie quotidienne. Et pourtant l'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie.

Loin du facteur historique, l'omniprésence de la langue française en Algérie est due grâce aux mass-médias, elle nous permettent de recevoir des chaînes de télévisions ou radiophoniques. Ces outils facilitent aux téléspectateurs et aux auditeurs d'apprendre la

¹⁵ CHIBANE, R., 2009, *Etude des attitudes et de la motivation des lycées de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou, p.20.

¹⁶ ZABOOT, T., 1989 *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p.91

langue française à travers le programme diffusé. J. LAZAR a dit « *la diffusion de la culture... nous parvient surtout à travers la télévision* »¹⁷. Et depuis les années 2000, l'Internet rend les échanges des internautes algériens avec des francophones des quatre coins de la terre possible et intensif. De même cette langue de Molière est aussi présente dans la presse écrite, privée ou publique comme (le Soir d'Algérie, le quotidien d'Oran, liberté, El Watan,...)

L'usage du français en Algérie (tandis que cette dernière se caractérise par un paysage linguistique plurilingue) domine largement celui de l'arabe dans les conversations quotidiennes. Ce qui a permis de montrer :

«L'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. Nous avons, premièrement les (francophones réels), c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, les (francophones occasionnels), et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques telles que ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision. Enfin, ce que nous nommons des (francophones passifs), et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas »¹⁸.

3. Le contact de langues

Afin d'aborder la notion de contact des langues et ses faits, il est essentiel d'emprunter la définition de ce concept chez DUBOIS J. et al. Le contact des langues :

«Est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues et l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir de raison géographique : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus sont amenés à circuler et à employer ainsi leurs langues maternelles, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y'a aussi un contact de langue quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence

¹⁷ LAZAR, J., 1985, *Ecole communication télévision*, http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition.../revue.../INRP_RF109_5.pdf p.16.

¹⁸ RAHEL, S., *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité*, <http://www.initiatives.refer.org/notes/sess610.htm>

dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... »¹⁹

Notre enquête sera menée au sein de l'université de Bejaia. Comme toutes d'ailleurs les universités d'Algérie, un lieu de mélange de plusieurs langues. Le contact de langue entraîne l'alternance codique, d'où l'émergence d'un discours alternatif produit par un locuteur dans une situation donnée. C'est le cas de l'arabe dialectal, du berbère et du français en Algérie dont l'usage dans un même énoncé demeure très fréquent.

Selon WEINREINCH : *« le contact de langue inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue. »²⁰*

Avant de cerner les deux notions de bilinguisme et de plurilinguisme qui conduisent, souvent, les locuteurs à l'alternance codique et autre phénomène qui résultants du contact des langue. Il est nécessaire d'illustrer par ce que à dit BAYLLON C. dans ce sens : *« Les termes les plus répandus dans la littérature de la française pour désigner aussi bien une situation de contact de langues que l'individu ou le groupe qui utilisent deux ou plusieurs langues sont ceux de bilingue et de bilinguisme »²¹.*

Nous insistant de la sorte que, la réalité linguistique en Algérie est le plurilinguisme pour sa complexité multiplicité linguistique. La société Algérienne utilise trois langue : l'arabe, le français et le berbère ou bien un mélange de deux langues (français / berbère, français / arabe ou arabe / berbère).

3.1. Le bilinguisme

La coexistence de deux langues : (français / berbère, français / arabe ou arabe / berbère), est une réalité inévitable en Algérie. Cette situation et dite bilinguisme. C'est un concept linguistique, on peut qualifier de bilingue tout sujet parlant qui pratique deux langues dans ces communications que ce soit écrites ou orales. Il est généralement définit comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu ou un groupe.

¹⁹ DUBOIS, J et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, op. cit., p.115

²⁰ WEINREINCH, U., 1953, *languages in contact*, La Haye, Mouton. P.148

²¹ BAYLLON, C., 1991, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, NATHAN, p.146

Pour A. Martinet « ...Il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi récurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause. »²².

Le bilinguisme n'est plus considéré comme une exception mais comme une règle, il n'est pas spécifique seulement aux pays bilingues mais « il touche la majorité de la population du globe terrestre. »²³ conclu MACKEY.W.

3.2. Le plurilinguisme

Nous entendons par le concept de plurilinguisme, l'ensemble des compétences mises en oeuvre par un individu pour communiquer langagièrement dans les différentes langues auxquelles il a accès. A ce sens, pour BOUSSAADIA Z. « *Le plurilinguisme est une notion linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variables linguistiques diverses, par un individu, ou un groupe, à des degrés divers* »²⁴.

Ainsi le plurilinguisme est l'aptitude de l'individu à puiser dans un répertoire de savoir et savoir-faire dans plusieurs langues pour faire face aux situations de communication les plus diversifiées. En outre, la notion de plurilinguisme n'implique pas seulement qu'un individu possède des compétences linguistiques, mais également qu'il ait des connaissances de la culture du (ou des) pays où cette langue est parlée.

Par ailleurs, en situation de plurilinguisme, les compétences mises en oeuvre par un individu pour communiquer langagièrement dans une langue ne sont pas simplement juxtaposées et sans rapport à celles qu'il peut avoir dans une autre langue. En effet, on considère qu'il se crée un répertoire langagier qui comprend l'ensemble des compétences qu'il possède dans les langues auxquelles il a accès. Ainsi, grâce à la compétence partielle qu'il possède, un individu peut tirer parti de ce répertoire selon ses besoins et ses objectifs.

3.3. L'alternance codique

L'alternance codique est l'un des phénomènes qui résultent du contact de langues. Au cours d'un discours ou une simple conversation, l'individu utilise deux langues tour à tour.

Selon J. Gumperz :

²² MARTINET, A., 1982, *Bilinguisme et diglossie*, dans *la linguistique*. (Revue), Vol.18. N° 01, P. 5

²³ MACKEY, W., 1976, *Bilinguisme et contact de langues*, Paris, Klincksieck, p.13

²⁴ BOUSSAADIA, Z., 2007, « *L'émergence du français dans le discours publicitaire algérien* », p.96

« L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre »²⁵.

Dans ce sens, l'échange verbal est caractérisé par la présence des énoncés de deux systèmes différents, la succession et la juxtaposition permettent aux locuteurs de produire des énoncés bilingues structurer grammaticalement sans qu'il y la moindre rupture au niveau de la forme.

De même que John GUMPERZ, Shanna POPLACK révèle les caractéristiques syntaxiques de l'alternance codique, elle définit cette notion comme : « La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra phrastique, interjective). »²⁶

Dans cette éventualité, on constate qu'il est nécessaire de respecter les structures syntaxiques et morphologiques des deux langues. Car il peut concerner aussi bien une phrase qu'une partie de la phrase, du moment que les énoncés alternés répondent aux normes de l'une des deux langues.

John GUMPERZ distingue deux « types d'alternance codique »²⁷ : situationnelle et conversationnelle ou métaphorique.

- L'alternance codique situationnelle est liée aux différentes situations de communication. Elle dépend des activités et des réseaux distincts mais également de l'appartenance sociale du locuteur. Les ressources langagières du répertoire sont mobilisées d'une manière séparée selon le thème abordé et le changement d'interlocuteurs. Elle désigne donc des variétés différentes, qui se produisent selon les situations en somme selon le changement des circonstances de la communication.

²⁵ GUMPERZ, J., 1983, Sociolinguistique interactionnelle : Approche interprétative, L'Harmattan, Paris, p.57

²⁶ POPLACK, S., 1988, « Conséquences linguistiques du contact de langues: un modèle d'analyse variationniste », in, Langage et société », n° 43, pp.23-24

²⁷ ALI BENCHRIF, M.Z., 2007, *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*, Université de Tlemcen, [http : tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif), pp. 49-51.

- L'alternance codique conversationnelle correspond beaucoup plus à l'emploi de deux langues dans la conversation comme stratégie et ressource communicative. L'alternance est moins consciente, automatique et échappe au contrôle du locuteur. Elle s'opère au niveau syntaxique, phonologique et morphologique. Par conséquent, elle marque le changement de code qui se manifeste à l'intérieur d'une même conversation, spontanée, sans qu'aucune des circonstances de la communication ne change, que se soit permutation ou changement d'interlocuteur, de sujet ou de thème.

Cependant, le locuteur n'est pas souvent tout à fait conscient du choix du code qu'il utilise à tel ou à tel moment de l'échange verbal, puisque le passage d'une langue à une autre ce fait spontanément loin d'être soumis à une règle de mélange.

3.4. Le mélange de langues (le code mixing)

Il s'agit de deux langues fréquemment utilisées de la même manière par un sujet parlant. Ce phénomène est loin d'être l'alternance codique où la juxtaposition des deux codes linguistiques correspond aux règles internes des systèmes grammaticaux distincts.

Selon Hamers et M. Blanc le code mixing est défini comme :

«une stratégie de communication (...) il (le code mixing) est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx ; dans l'énoncé mixte qui en résulte on peut distinguer des segments unilingues de Lx alternant avec des éléments de Lx qui font appel à des règles des deux codes .A la différence de l'emprunt ,généralement limité à des unités lexicales ,le mélange de codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière ;si bien qu'à la limite ,il n'est pas toujours de distinguer le code- mixing du code-switching»²⁸.

De ce fait, le code-switching fait alterner fréquemment la langue source avec la langue cible, tandis que le code mixing fait alterner la langue source avec la langue source accompagnée des segments de la langue cible.

²⁸ HAMERS, J.F & BLANC, M., 1997, cité par T. IBRAHIMI, K. *les algériens et leur(s) langue(s)*, ALHIKMA, Alger, p.11

4. Les attitudes et les représentations

On confond souvent entre ces deux concepts (attitudes et représentations). Ces deux notions sont empruntées à la psychologie sociale, elles sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre. Pourtant, la plupart des auteurs préfèrent les distinguer. Plusieurs recherches permettent de distinguer entre les attitudes, les stéréotypes et les représentations, parce que se sont des éléments qui n'ont pas les mêmes conditions de production.

4.1. Les attitudes

A l'origine, le concept attitude vient du latin « *aptitudo* ». Son sens primitif revient au domaine de la plastique : « *manière de ce tenir le corps* »²⁹. Il est défini dans le dictionnaire de sociologie comme « *une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* »³⁰. Ce terme est généralement indiqué comme disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objets.

Dans sa signification la plus large, le concept d'attitude linguistique est utilisé parallèlement et sans véritable nuance de sens à norme subjective, jugements, opinion, afin de montrer tout phénomène à caractère épilinguistique.

Notamment pour J. COMITI l'attitude consiste en « *une position (plus au moins cristallisée) d'un agent (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation valeurs), elle s'exprime plus au moins à travers des symptômes ou indicateurs (paroles, tons, gestes, choix ou leurs absences)* »³¹. La nature sociale de la langue évoque des comportements, des attitudes, des sentiments différents de la part de ses utilisateurs.

Lüdi et Py considèrent de leur côté les attitudes comme « *des dispositions psychiques d'attraction ou de répulsion face à des objets sociaux notamment les langues et leurs usagers* » qui « *pratiquement [...] sont étroitement liées à des croyances relatives à la nature de ces mêmes objets* »³². Les informations dont dispose un individu sur particulier constituant des croyances qui peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes.

²⁹ BOUMDIENE. F., 2002, *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-Ouzés à l'égard des langues arabe, kabyles et français*, thèse de magistère, université de Tizi Ouzou, p. 18

³⁰ AKOUN. A et ANSART. P., 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, Seuil, p.184

³¹ COMITI J.M., *Les Corses face à leurs langues*, op. cit., p.105

³² LUDI et PY, 2002, P.97, Cité par BOYER H. dans : « De l'autre côté du discours », *Recherche sur représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan, P.14

Quant à J.L CALVET « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations* »³³. C'est à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'expriment deux ou plusieurs variétés de linguistique en concurrence où en contacte sur un territoire, la compétence, la personnalité, le statut social,... que les attitudes langagières sont recueillies.

L'objectif des études sur les attitudes linguistiques est de déterminer les attitudes et d'identifier les facteurs qui engendrent celle-ci. A l'image des facteurs socioculturels : la classe sociale, le lieu de résidence, le niveau d'étude, l'origine ethnique, l'origine géographique, la langue maternelle, la tranche d'âge et le sexe. Et à des facteurs idéologiques, familiaux, nationaux et économiques qui sont aussi déterminants.

4.2. Les stéréotypes

Selon J. AUGER, le stéréotype est défini comme : « *une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur* »³⁴. Le terme stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisés par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides pour décrire un autre dans sa différence, qui ont une caractéristique d'un groupe de personnes déterminées. Cela peut être des valeurs, attitudes, comportements, préjugés, etc.

Les stéréotypes sont partagés par les membres d'un même groupe, bien ancrés dans l'inconscient collectif, figées. Leur fonction est visible dans le fait de décrire l'étranger dans sa différence ainsi de protéger l'identité des individus. Cette dernière pourrait être vu comme étant menacée à chaque fois dans des situations menaçantes, changeantes dans le cas des dimensions interculturelles. Les stéréotypes identifient des images stables, schématiques ancrées dans la mentalité et auxquelles adhèrent certains groupe. Le degré d'adhésion que leur portent certains groupes ou d'individus peut être lié à des conduites, à des comportements linguistiques.

L'adoption d'un stéréotype par une communauté linguistique dépend de l'évaluation que ce dernier fait des stéréotypes ; son usage connaît une progression quand le stéréotype est

³³ CALVET J.L., *La sociolinguistique*, PUF, collection Que Sais Je ? p.46

³⁴ AUGER J., Cité par Benabdoune, dans : « Les représentations linguistiques », enquête menée auprès d'étudiants de l'université de Constantine, P.24

évalué positive, dans le cas contraire, quand le stéréotype est évalué de manière négative, il tend à disparaître de l'usage.

4.3. Les représentations

Ce terme dans son sens le plus large renvoie, à toutes les façons par lesquelles les objectifs concrets ou les objets de pensée peuvent être rendus présent à l'esprit. Cette notion de représentation est ainsi abordée en tant qu'activité conceptuelle. Cette définition large implique une grande diversité des acceptions du terme, selon la discipline au sein de laquelle il est sollicité.

Les représentations sont souvent liées aux concepts d'idéologies. Selon Mannoni rien n'interdit de « *considérer représentation et idéologie sous l'analyse de la similitude de nature, les différences n'étant que de la partie au tout et de l'élément la structure d'ensemble laquelle il appartient. En effet [...] de quoi une idéologie peut être constituée sinon d'un système (réseau) de représentations en interconnexion* »³⁵. Ainsi, elles ne sont nécessairement pas fausses mais uniquement d'un autre ordre que les connaissances conceptualisées.

En sociolinguistique, l'usage du concept représentation est issu des sciences humaines, son étude est basée sur la question des contacts des langues ou des registres de langues comme langue standard/dialecte et langue majoritaire/langue minoritaire. De plus, les représentations ont une spécificité comme étant un choix dans les études qui se portent sur les attitudes, les comportements, les fonctionnements linguistiques et elles donnent aussi accès à l'analyse de diverses situations de conflit interculturel. Dans ce sens Henry Boyer, estime que : « *le sociolinguiste ne saurait faire l'économie des représentations sociolinguistiques dans l'analyse des attitudes langagières, celle s-là influençant directement celles-ci* »³⁶

Attitude et représentation sont deux notions très importantes en sociolinguistique, elles sont issues des situations de conflit linguistique. Ce dernier existe toujours entre deux langues où l'une domine tandis que l'autre est dominée. Dans le cas de la langue dominée, les représentations chez les locuteurs de cette langue « *sont à l'origine de différentes attitudes* »³⁷. Dont ils disposent trois types³⁸ :

³⁵ MANOUNI P., 1998, p.54, cité par H. Boyer, dans « de l'autre côté du discours : Recherches sur les représentations communautaires », p.17

³⁶ BOYER H., cité par Chebira, W., 2009, dans : *Représentations et attitudes des instituteurs à propos de l'enseignement du français dès la 3^{ème} année primaire en Algérie*, thèse de doctorat, Université de Constantine, p.50

³⁷ DERRADJI Y., 2001, Le contact de langues comme rapport de force. Cours de poste de graduation. Université Mentouri Constantine.

³⁸ CHEBIRA W., op. cit., pp.51-53

4.3.1. L'attitude de la haine de soi

Ce type réside dans l'adoption de la langue dominante et de sa langue maternelle. Si elle persiste à travers le temps chez les locuteurs, cette attitude mène forcément à l'assimilation et à la disparition de cette langue. Les communautés touchées par ces attitudes sont en effet peu tentées par la résistance sociolinguistique. D'après Gardy et Lafront : « *tout ce qui se rapporte à la langue dominée est à la fois dévalorisé et surévalué* »³⁹.

4.3.2. L'attitude favorable à la normalisation

Elle est caractérisée par les représentations positives des locuteurs vis-à-vis de leur langue, le besoin de garder cette langue mène souvent à revendiquer sa normalisation.

4.3.3. L'attitude d'apathie

C'est une attitude où le locuteur reste neutre. Il ne présente aucune position à l'égard de conflit. Cette attitude ne peut pas participer à l'évolution des conflits diglossique. Elle est caractérisée par la subjectivité : la langue peut être à la fois appréciées ou dévalorisée selon les attitudes du locuteur. Et si la langue possède un prestige dans la société, elle sera appréciée par le locuteur et la considère comme un atout.

4.4. L'insécurité linguistique et la norme

Après avoir travaillé sur la stratification en 1966, le sociolinguiste Américain William LABOV aborde pour la première fois la notion d'insécurité linguistique dix ans plus tard à savoir en 1976. Il mit en évidence la relation entre ce que le locuteur considère l'usage correct de la langue et la manière dont il juge son usage et sa compétence personnel. En suite, d'autres linguistes particulièrement les français N. GUEUNIER, E. GENOUVRIER et M. FRANCARD en ont clarifié la définition. Mais avant cela, nous nous appuyons sur la définition faite par CALVET

« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu

³⁹ GARDY et LAFRONT, Cité par BOYER H, op. cit., p.48

valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas »⁴⁰.

Ainsi, le concept d'insécurité linguistique peut être défini comme une difficulté qui provient de la prise de conscience d'un écart entre sa propre production linguistique et ce qui est valorisé dans sa communauté. Selon FRANCARD :

*« les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante du marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité »*⁴¹.

La notion d'insécurité linguistique est intimement liée au concept de la norme. Ce dernier est défini comme état habituel, ou comme une instance normative, valorisée, régulatrice. Dans l'approche de la sociolinguistique, il est ordinaire, voire habituel de faire la distinction entre les normes objectives et les normes subjectives. Les normes objectives se réfèrent à la norme scientifique dite descriptive. Tandis que les normes subjectives, renvoient aux discours métalinguistiques des locuteurs. Elles sont classées selon les catégories suivantes par Anne-Marie HOUDEBINE : *« normes fonctionnelles/communicationnelles (qui justifient la manière de parler par le fait de la compréhension), normes évaluatives (auto-évaluatives et évaluatives des usages environnants), normes fictives (image de la langue idéale) et normes prescriptives (qui prescrivent comment l'on doit parler) »*⁴². Dans notre travail, en abordant la notion d'insécurité linguistique, il n'est pas nécessaire de s'étaler sur toutes ces normes. Mais nous nous intéressons spécialement aux normes subjectives évaluatives, décrivant comment le locuteur évalue sa propre manière de parler et celle des autres.

⁴⁰ CALVET J.L., *La sociolinguistique*, op. cit., p.51

⁴¹ FRANCARD M., « Insécurité linguistique », in M.-L. MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, 1997, pp. 170-176

⁴² HOUDEBINE A.M., 1993, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique » in *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* (Louvain-la-Neuve) : « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », n° 19/3- 4 (vol.1), p.37

Conclusion

Dans ce premier chapitre, on a évoqué tous les concepts et les notions que nous avons considérés intéressantes et en relation avec notre sujet de recherche.

Nous avons tenté de cerner ces concepts en illustrant avec certaines théories, œuvres et travaux de divers auteurs. De temps en temps l'étudiant, le noyau de cette recherche se trouve usager ou faire face à la langue française, il est capable de développer envers cette langue un ensemble d'attitudes, de jugements et d'opinions.

Dans le deuxième et dernier chapitre nous présenterons l'analyse et les résultats de notre enquête. C'est la partie pratique de notre recherche sur les étudiants de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales au sein de l'université de Bejaia.

Chapitre II

Analyse des données

Introduction

Dans le deuxième chapitre intitulé analyse des données. Nous avons jugé utile d'entamer cette partie par le protocole d'enquête. Nous exposerons les points essentiels qui ont contribué à la réalisation de notre recherche. Commençons par la présentation de notre terrain d'enquête, le déroulement et ses moyens ainsi que les difficultés rencontrées sur le terrain d'investigation. Enfin nous passerons à l'analyse des données de notre corpus, elle est à la fois quantitative et qualitative.

1. Protocole d'enquête

1.1. Présentation du terrain

Avant de commencer chaque enquête sur le terrain, il est nécessaire de cibler le lieu d'enquête prévu. Notre enquête s'est déroulée au niveau de l'université de Bejaia (campus Aboudaou).

Ouvert en 2003, le campus d'aboudaou situé à l'est de la ville de Bejaia, sur la route nationale N°9 qui mène vers les deux wilayas à savoir Jijel et Sétif à proximité de l'Aéroport ABBANE Ramdane de Bejaia. Ce pôle regroupe au moins de cinq facultés : faculté des lettres est des langues, faculté des science humaines et sociales, faculté de médecine, faculté de droit, faculté de gestion et des sciences commerciales, etc. Cela a permis à l'université d'accueillir des milliers étudiants venus de différentes régions d'Algérie à l'instar de Tizi Ouzou, Alger, Bouira, Batna, Sétif, etc. On compte aussi des centaines d'étudiants étrangers qui portent pas moins de vingt (20) nationalités différentes particulièrement africaines. On peut noter des étudiants venus de Mali, Niger, Cameroun, Angola, Congo, Ouganda, Tchad, Cap-vert, Côte d'Ivoire,... Par ailleurs, cette université est devenue un lieu où plusieurs langues y sont donc parlées ainsi un lieu de confrontation de plusieurs cultures.

Ce qui caractérise la différence entre l'université de Bejaia les autres universités algériennes, c'est langue dominante de l'enseignement. A l'université de Bejaia, l'enseignement ce fait en langue française sauf des filières de droit et de la littérature arabe où il se fait bien évidemment en langue arabe.

1.2. Déroulement de l'enquête

Afin d'aboutir notre étude, L'enquête qu'on a effectuée est focalisée sur une population qui regroupe les étudiants de première et de deuxième année inscrits dans deux facultés différentes au sein de l'université de Bejaia. Le choix de ce type d'étudiants est motivé par le fait que ce groupe est celui qui fréquente au cours de la journée la langue française dans leurs conversations. Les informateurs pris en compte dans notre démarche ont été choisis aléatoirement. Cette population enquêtée est représentée par vingt (20) étudiants répartis sur deux (02) facultés :

- Faculté des sciences humaines et sociales
- Faculté des sciences infirmières

Pour le besoin de notre enquête, nous avons choisis de recueillir l'avis des étudiants de cette population précédemment citée. Notre choix est justifié par rapport aux éléments suivants :

- montrer en quoi consiste l'usage de la langue française de ses étudiants.
- donner leurs opinions et des jugements envers cette langue.

Nous avons distribué notre questionnaire au niveau des amphithéâtres N°44 et 45 réservés aux étudiants de sciences infirmières et au niveau des salles du bloc d'enseignement (09) pour les étudiants des sciences humaines et sociales. Sur les trente (30) questionnaires distribués, pendant une durée de trois (03) jours, soit du 07 au 10 avril 2014, vingt (20) questionnaires ont été récupérés, soit (66,66%) de la population ciblée.

1.3. Moyens de notre enquête

Nous avons choisis le questionnaire comme moyen d'investigation de notre enquête, dans le but d'obtenir des réponses ou des éclaircissement à notre questionnement du départ par nos enquêtés.

La qualité d'une technique directive que possède le questionnaire, nous facilite la tâche d'interroger l'individu de manière directe pour le recueil quantitatif des données.

Notre questionnaire contient douze (12) questions réparties en trois parties essentielles. La première partie consiste à identifier notre informateur, à savoir le niveau et l'étude suivie, le sexe et la zone de résidence. La deuxième repose sur l'usage de la langue française par ces enquêtés et enfin la troisième partie tourne au tour des attitudes langagières de ces derniers envers la langue française.

Les différentes motivations par rapport à notre objectif de recherche sont justifiées par le choix de nos questions. Pour ce qui concerne les questions d'usage de la langue, nous avons posés six (06) questions.

Pour connaître la langue maternelle de notre informateur et la première langue étrangère de son pays, nous avons posés respectivement ces deux (02) questions :

- Quelle est votre langue maternelle
- Quelle est la première langue étrangère dans votre pays ?

Puis, une autre paire de questions est posée afin de montrer si notre informateur recoure au mélange de langue ou à l'alternance codique en utilisant d'autres langues au cours d'une conversation et à quelles langues dont il fait appel. De ce fait on a élaboré ces questions :

- Est-ce que vous passez d'une langue à une autre au cours d'une conversation ?
- Si oui, quelles sont les langues que vous utilisez ?

Cette deuxième question est suivie par des propositions de différentes langues que notre enquêté utilise. A savoir le kabyle, l'arabe, le français, l'anglais ou même d'autres langues qu'il doit préciser.

Enfin, pour conclure cette deuxième partie de notre questionnaire, les deux (02) questions posées afin de déterminer le degré de la fréquence d'utilisations de la langue française et les différentes situations de conversation dans lesquelles nos informateurs font appel à cette langue sont comme suit :

- Est-ce que vous parlez français
 - Souvent assez souvent rarement pas du tout
- Dans quelle(s) situation(s) recourez-vous à l'utilisation de la langue française ?

Idem pour la troisième partie de ce questionnaire, six (06) autres questions ont été respectivement posées sur les attitudes linguistique des ces étudiants envers cette langue. La première question posée dans cette partie est sur les compétences d'usage en langue française des étudiants. Elle est comme suit :

- Est-ce que vous parlez français
 - très bien bien assez bien mal

Pour classer par ordre de préférence les langues que nos informateurs parlent, nous avons jugé nécessaire de leurs poser cette question :

- Classez par ordre de préférence les langues que vous parlez.

Dans cette recherche, notre objectif dans cette étude est bel est bien la langue française. Pour savoir s'il existe selon nos informateurs, un français typiquement algérien ou

une façon spécifique de parler cette langue de manière différente en Algérie, de ce fait, on a fait recours à la question suivante :

- Est-ce qu'il y a une façon spécifique de parler français en Algérie ?

Cette question est suivie de deux propositions « oui ou non » dans ce cas, notre enquêté répond sur laquelle il estime utile. La question suivante qui est bien évidemment « si oui, quelle(s) la/les spécificité (es) de ce parler ? Elle est posée dans le but de distinguer en quoi consiste cette spécificité et à quel niveau réside cette distinction.

Sachant que la langue français et la langue dominante de l'enseignement dans notre université. Dans ce propos, pour connaître la qualité ou la valeur du choix de faire de cette langue, une langue d'enseignement, nous avons formulé la question suivante :

- le français et la langue dominante de l'enseignement dans votre université. A votre avis, est-ce un bon choix ?

L'enquêté doit justifier sa réponse, dans le but de montrer en quoi réside l'avantage dont dispose cette en langue à l'encontre d'autres langues.

Enfin notre dernière question qui est le noyau de cette partie repose sur les attitudes des enquêtés envers la langue française. Pour montrer l'aspect de ces attitudes on a élaboré la question suivante :

- quelle(s) attitude(s) avez-vous envers la langue française ?

1.4. Difficultés rencontrées sur le terrain

Lors de notre enquête effectuée sur le terrain, au sein de l'université Abderrehmen Mira de Bejaia (campus Aboudaou), la majorité de nos enquêtés insistent sur le but de cette recherche afin de les assurer la transparence de notre enquête.

Plusieurs étudiants ont hésité où même refusé catégoriquement de prendre le questionnaire et de nous répondre. Certains ont accepté de garder le questionnaire mais nous n'avons pas eu l'opportunité de les rencontrer de nouveau pour le récupérer à cause de la durée très réduite de l'enquête. D'autres ont gardé le questionnaire sans le remplir pour manque d'incompréhensions, malgré des efforts énormes que nous avons fournis pour les explications les plus explicites.

2. Analyse des données

2.1. Analyse quantitative

Nombre de questionnaire établis : 20

Variables		Nombre	Pourcentage
Etude suivie	Sciences infirmières	10	50%
	Sciences humaines et sociales	10	50%
Niveau d'étude	1 ^{ère} année	10	50%
	2 ^{ème} année	10	50%
Zone habitée	Urbaine	13	65%
	Rurale	07	35%
Sexe	Masculin	09	45%
	Féminin	11	55%

Tableau (01) : données d'identification de l'enquêté

Partant des résultats obtenus dans le tableau ci-dessus, on constate que dans l'ensemble des enquêtés, le nombre des questionnaires distribué est de manière égale selon le niveau et l'étude suivie, soit dix (10) exemplaires pour chaque spécialité, idem pour le niveau. En revanche, ce qui est du côté des variations sexe et région, le choix n'est pas prit en considération, le questionnaire est distribué de manière purement arbitraire.

2.2. Analyse qualitative

2.2.1. Variable langue maternelle

Question (01) : quelle est votre langue maternelle ?

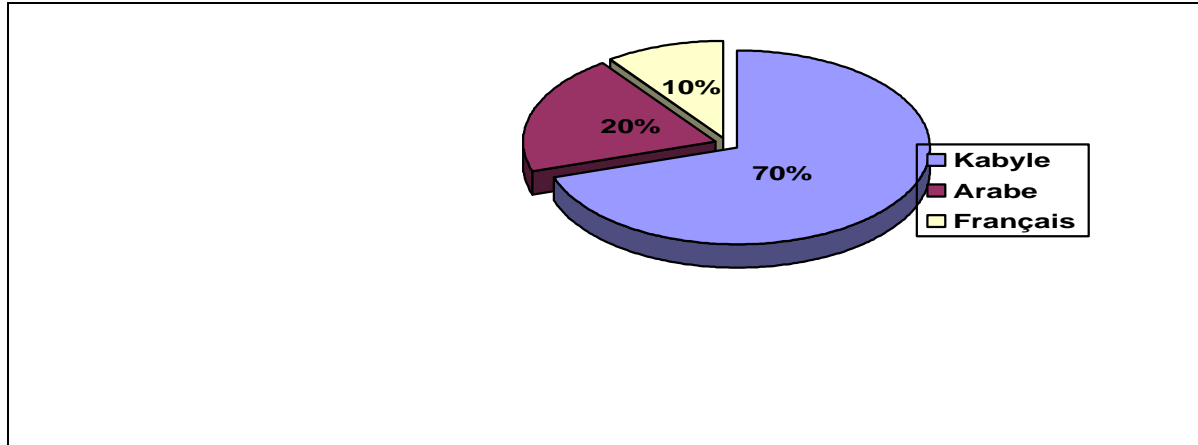


Figure (01) : la langue maternelle des enquêtés

La première question posée dans notre questionnaire est celle d'identifier la langue maternelle des étudiants enquêtés. De ce fait, nous avons remarqué que quatorze (14) dont dix (10) du genre féminin et quatre (04) du genre masculin, ce qui est égale à soixante-dix pour-cent (70%), ont comme langue maternelle le kabyle. Ce résultat dominant et très élevé est exprimé par un groupe d'étudiants qui possèdent des origines berbères (kabyle), ils sont natifs de la ville de Bejaia. Quand à l'arabe, elle représente vingt pour-cent (20%) de l'ensemble des enquêtés dont trois (03) étudiants et une (01) étudiante. En effet ces derniers détiennent des origines proprement arabes. En revanche, on remarque que dix pour-cent (10%) de nos enquêtés dont les deux (02) sont du même genre (masculin) mais de nationalités différentes (l'un est de nationalité tunisienne et l'autre algérienne), estiment qu'ils adoptent la langue française comme langue maternelle. Car ces deux (02) étudiants sont influencés par leur entourage familial.

2.2.2. Variable sexe

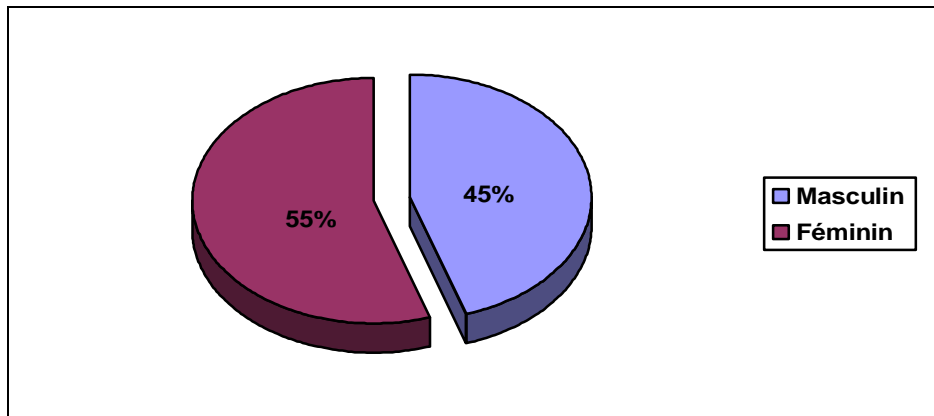


Figure (02) : la variable sexe des enquêtés

Ce diagramme interprète l'identification de la variable genre de nos enquêtés. On déduit que les taux de pourcentages de cette variable sont très rapprochés. De ce fait cinquante-cinq pour-cent (55%) de l'ensemble des enquêtés relève du genre féminin, ce qui représentent onze (11) étudiantes dont une seule (01) arabophone tandis que les autres (10) sont berbérophones. En contrepartie, le genre masculin aussi possède un pourcentage remarquable de l'ensemble de nos enquêtés et qui est sans doute quarante-cinq pour-cent (45%). Ce taux est égal à neuf (09) enquêtés, dont quatre (04) berbérophones, trois (03) arabophones et deux (02) francophones.

2.2.3. Variation géographique

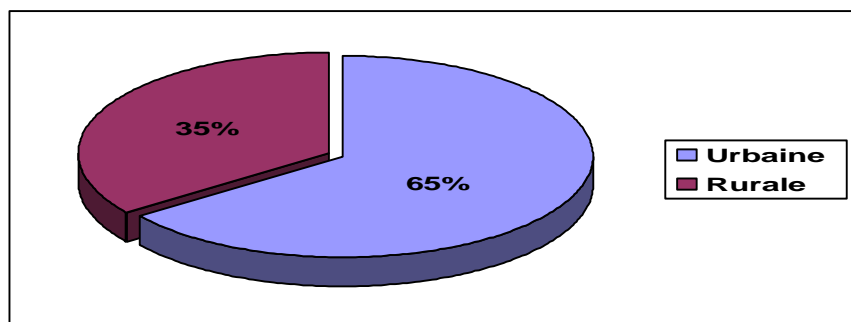


Figure (03) : la variation géographique des enquêtés

Les résultats obtenus dans la représentation graphique ci-dessus, reflète l'origine des nos informateurs. Soixante-cinq pour-cent (65%) dans l'ensemble des nos informateurs, ce qui est égale à treize (13) étudiants sont issus de la zone urbaine. En contrepartie, ceux

qui sont issus de la zone rurale, le taux de pourcentage s'élève à seulement à trente-cinq pour-cent (35%), soit sept (07) étudiants.

2.3. Langues en usage

Etudiants	Mélange de langues		Langues en usage				
	Oui	Non	Kabyle	Arabe	Français	Anglais	Autre
E1	+		+	+	+		
E2	+		+		+		
E3	+		+		+		
E4	+		+	+	+		
E5	+		+	+	+		
E6	+		+		+		
E7	+			+	+	+	+
E8	+			+	+		
E9	+		+	+	+		
E10	+		+	+	+		+
E11	+		+	+	+	+	+
E12	+		+	+	+	+	
E13	+		+		+		
E14	+			+	+	+	
E15	+		+		+		
E16	+		+	+	+	+	
E17	+		+	+	+	+	+
E18	+			+	+	+	
E19	+		+	+	+		
E20	+		+	+	+		

Tableau (02) : le mélange de langues et les langues en usage de chaque informateur

Ce tableau se compose de deux parties. La première démontre et répond à la troisième question de notre enquête, qui est la suivante : *est-ce que vous passez d'une langue à une autre au cours de votre conversation ?* On remarque que la totalité nos informateurs ont affirmés leurs réponses par un « oui », signe de mélange de langue ou d'alternance codiques. Ce qui confirme que la communauté estudiantine à l'université de Bejaia se caractérise par cet

aspect qui est plurilingues. Quant à la deuxième partie, elle répond à notre quatrième question qui complète la précédente : *si oui, quelles sont les langues que vous utilisez ?* Elle nous montre les langues en usage par ces étudiants afin de dégager la langue la plus utilisée par ces derniers. A ce propos, tout comme d'ailleurs nous l'avons déduit à travers ce tableau, du premier coup, nous avons remarqué que seule la langue française qui reste le point commun où la langue utilisée par tous nos enquêteurs. Cette spécificité est due, en premier lieu à l'origine de l'acquisition de cette langue et de son expansion et aussi par le facteur historique.

2.3.1. Usage de la langue française

Question (05) : Est-ce que vous parlez français

- Souvent Assez souvent Rarement Pas du tout

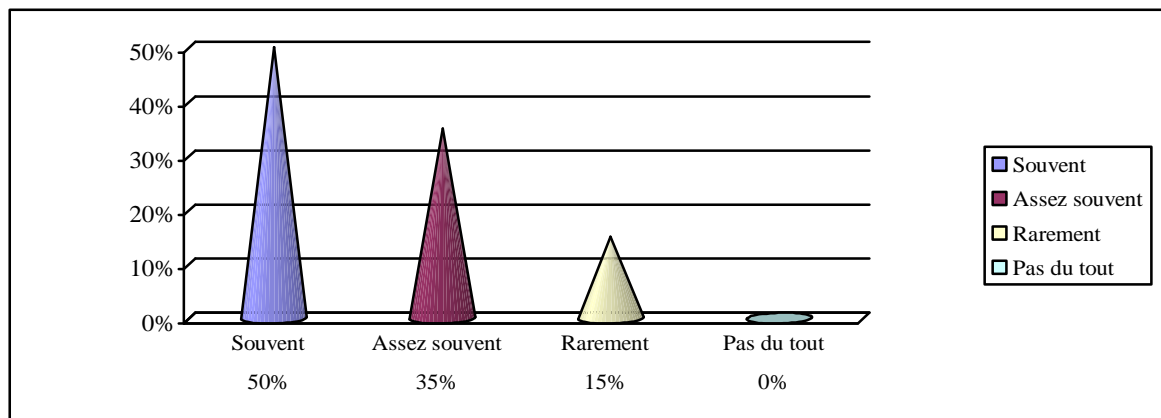


Figure (04) : la fréquence d'usage de la langue française par nos enquêtés

Les résultats obtenus dans ce graphe nous révèlent que tout nos enquêtés se servent de la langue française. Cinquante pour-cent (50%) dans l'ensemble de nos informateurs, équivalent à dix (10) étudiants dont huit (08) du genre féminin et deux (02) du genre opposé, estiment qu'ils parlent « souvent » français. Quand a ceux qui parlent « assez souvent » cette langue, le graphe ci-dessus nous indique un taux de trente cinq pour-cent (35%), soit sept (07) enquêtés dont quatre (04) étudiants et trois (03) étudiantes. En revanche, seulement quinze pour-cent (15%) qui font « rarement » usage de la langue française.

2.3.2. Situations d'usage de la langue française

Question (06) : dans quelle(s) situation(s) recourez-vous à l'utilisation de la langue française ? - Pourquoi ?

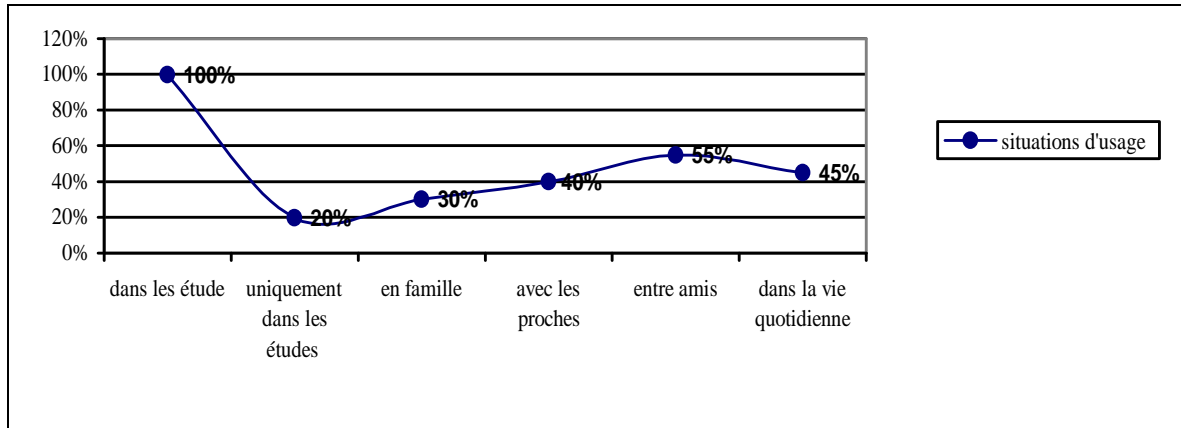


Figure (05) : les différentes situations d'usage de la langue française

Le graphe ci-dessus montre les différentes situations de conversations (formelles ou informelles) auxquelles nos informateurs recourent à l'utilisation de la langue française. On peut observer que la totalité de nos enquêtés utilisent cette langue dans les situations formelles. Seulement vingt pour-cent (20%), soit (4/20) étudiants estiment d'avoir utiliser la langue française uniquement dans ce domaine). Que ce soit dans les études, avec les enseignants, dans le cours magistraux ou dans les travaux dirigés (TD), ils estiment que la langue française est une langue d'enseignement et du savoir. En revanche, les seize (16) autres, ce qui est égal à quatre-vingt pour-cent (80%) dans l'ensemble de nos informateurs déclarent que l'usage de la langue française ne se limite pas uniquement dans la situation formelle mais aussi dans la situation informelle. A ce propos on déduit que, les taux de pourcentages sont presque équilibrés. A savoir trente pour-cent (30%) utilisent cette langue en famille, quarante pour-cent (40%) avec les proches, cinquante-cinq pour-cent (55%) entre amis et enfin quarante-cinq pour-cent (45%) dans la vie quotidienne. Cette restreinte différence de ces résultats réside dans la réponse à la deuxième partie de notre sixième question : *pourquoi ?*

Après avoir consulté et vérifié l'ensemble des réponses de nos informateurs à cette question. Nous avons déduit qu'ils font usage de la langue française dans cette situation informelle par habitude et ils la considèrent comme le seul moyen de faire passer facilement le message.

Remarque : les pourcentages du graphe ci-dessus sont indépendant l'un de l'autre. Ce qui fait, il arrive qu'un même informateur recoure à l'usage de la langue française dans plusieurs situations de conversation à la fois.

2.4. Attitude linguistique

2.4.1. Compétences d'usage

Question (07) : Est-ce que vous parlez français

très bien bien assez bien mal

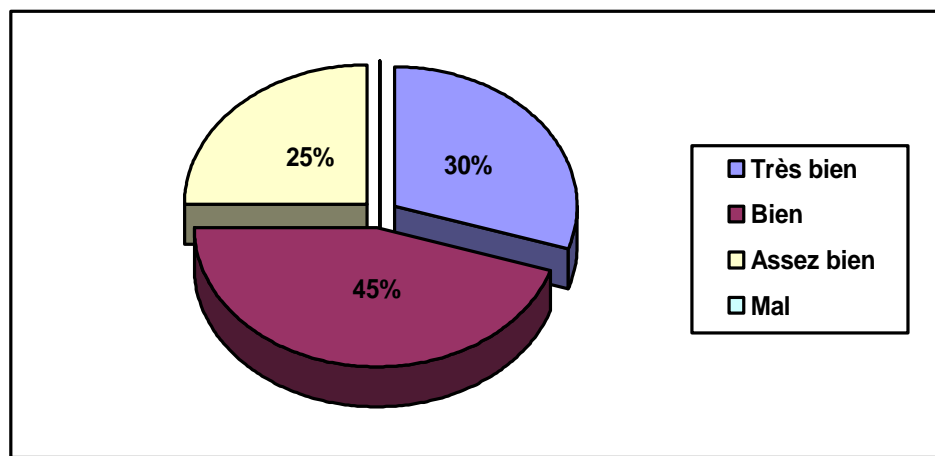


Figure (06) : les compétences d'usage de la langue français

En ce qui concerne les compétences de nos informateurs en langue française, le diagramme ci-dessus nous renseigne que trente pour-cent (30%) de nos enquêtés, ce qui est égal à six (06) étudiants dont cinq (05) du genre féminin et un (01) seulement du genre masculin. Sachant que ce dernier est de nationalité tunisienne et langue française comme langue maternelle. Ils estiment de parler français « *très bien* ». Nous possédons aussi un pourcentage remarquable de l'ensemble de nos informateurs qui apprécient de parler français de façon « *bien* ». Ce taux avoisine dans les quarante-cinq pour-cent (45%), soit neuf (09) étudiants dont 06 du genre féminin et trois (03) du genre opposé. Vingt-cinq pour-cent (25%) de ceux qui considèrent « *assez bien* » leurs compétences en cette langue. Sans oublier que ce pourcentage est égal à six (06) étudiants issus du même genre (masculin). En revanche nul n'a estimé de parle « *mal* » la langue française.

2.4.2. Langues préférées

Question (08) : classez par ordre de préférence les langues que vous parlez.

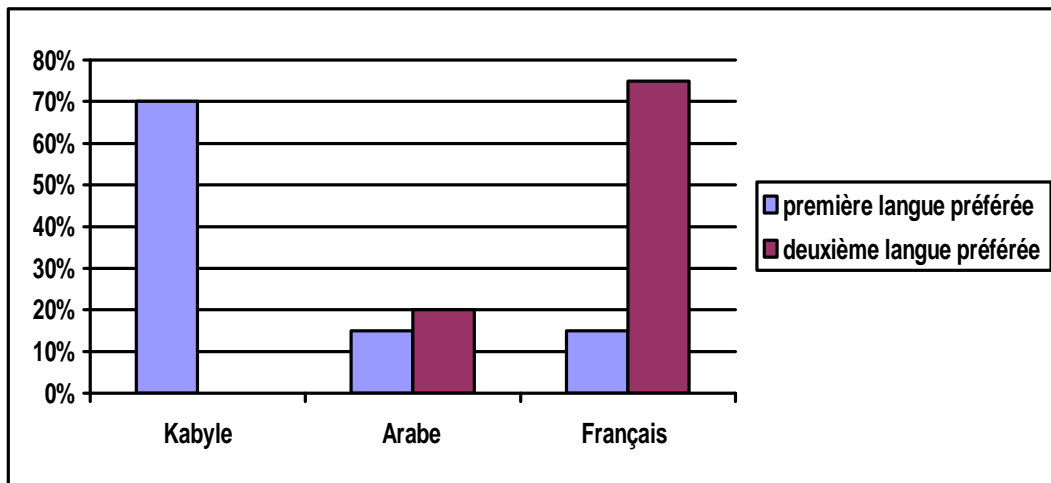


Figure (07) : premières et deuxièmes langues préférées

Le graphe ci-dessus reflète les résultats obtenus dans la 8^{ème} question de notre questionnaire. Nos résultats sont à la fois distinctifs et comparatifs. Ce graphe nous montre que soixante-dix pour-cent (70%), soit quatorze (14) étudiants de l'ensemble de nos informateurs préfèrent en premier lieu le kabyle, vu qu'elle est considérée comme une langue maternelle de ces derniers. En revanche, les trente pour-cent (30%) restants se sont départagés entre l'arabe et le français. Soit quinze pour-cent (15%) préfèrent l'arabe car c'est leur langue maternelle et quinze pour-cent (15%) autres préfèrent le français dont deux enquêtés (02) sont issus du français comme langue maternelle tandis que l'autre, estime que c'est la langue dont il se sent mieux pour faire passer le message. Dans la deuxième partie de ce graphe, on remarque que soixante-quinze pour-cent (75%), ce qui est égale à quinze (15) étudiants dans l'ensemble de nos enquêtés préfèrent en deuxième lieu la langue française. Ce taux obtenu explique, que se soit pour les berbérophones ou les arabophones, que cet important résultat d'informateurs qui préfèrent le français en deuxième lieu revient : au statut de la langue française en Algérie, par l'ouverture au monde francophone et par habitude car c'est la langue la plus dominante dans leurs études. Par contre, seulement vingt pour-cent (20%) dont quatre (04) étudiants préfèrent l'arabe en deuxième position. En ce qui concerne le kabyle, nul n'a estimé d'avoir préférer cette langue en deuxième lieu. Cette absence totale des résultats qui conclue que le kabyle n'a jamais été comme deuxième langue préférée par nos informateurs déduit que cette langue est méconnaissable par ces derniers (arabophones et francophones). En calculant l'ensemble des pourcentages dans cette deuxième partie, on remarque qu'il nous

manque cinq pour-cent (05%) ce qui est égal à un seul enquêté, ce dernier déclare de préférer en deuxième lieu une autre langue que celles précédemment citées à savoir le kabyle, l'arabe et le français.

2.4.3. Spécificité du français parler en Algérie

Question (09) : Est- ce qu'il y a une façon spécifique de parler français en Algérie ?

oui non

Question (10) : Si oui, quelle(s) est/sont la/les spécificité (es) de ce parler ?

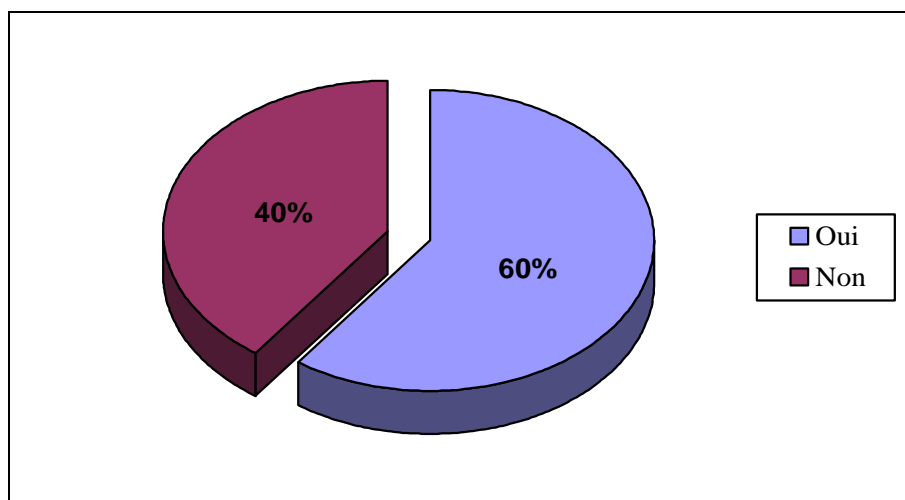


Figure (08) : réponses à la question (09)

Les résultats obtenus dans le diagramme ci-dessous, sont des réponses à la question suivante : *Est-ce qu'il y a une façon spécifique des parler français en Algérie ?* Soixante pour-cent (60%) dans l'ensemble de nos informateurs, ce qui totalise douze (12) étudiants estiment qu'il existe une façon spécifique du parler français par les Algériens. En revanche, quarante pour-cent (40%) des réponses restantes ce qui égal à huit (08) réponses, excluent la possibilité d'existence d'un parler français typiquement Algérien.

Du moment que la 10^{ème} question « *Si oui, quelle(s) est/sont la/les spécificité (es) de ce parler ?* » est la suite de la 9^{ème}, les informateurs qui ont répondu par un « non » préfèrent de s'abstenir. En contrepartie, uniquement ceux qui confirment la réponse de cette dernière ont répondu à la 10^{ème}. Selon nos enquêtés, la manière de parler français des algériens est différente à celle des français.

Après avoir observer et étudier les résultats de cette question, nous avons établis de manière évidente et rigoureuse plusieurs distinctions de ce parler. Parmi ces distinctions faites par nos informateurs : au niveau phonologique, notamment la prononciation du phonème /r/

qui est généralement roulé chez les algériens et grasseyé chez les français. Au niveau de registre de langues, certains de nos informateurs jugent que le parler français en Algérie est beaucoup plus académique, vu son usage qui se limite généralement dans le cadre formel. Par contre les français parlent beaucoup plus de l'argot. Sans omettre qu'il y a ceux qui pense qu'il existe une distinction au niveau de l'accent et l'intonation. La façon de parler français par les algériens est jugée par certains de nos informateurs d'un langage lourd et lent qui se diffère même d'une région à une autre, à l'image des régions berbérophone et arabophone.

2.4.4. Choix du français à l'enseignement

Question (11) : le français est la langue dominante de l'enseignement dans votre université. A votre avis, est-ce un bon choix ?

Oui Non

- Justifiez votre choix

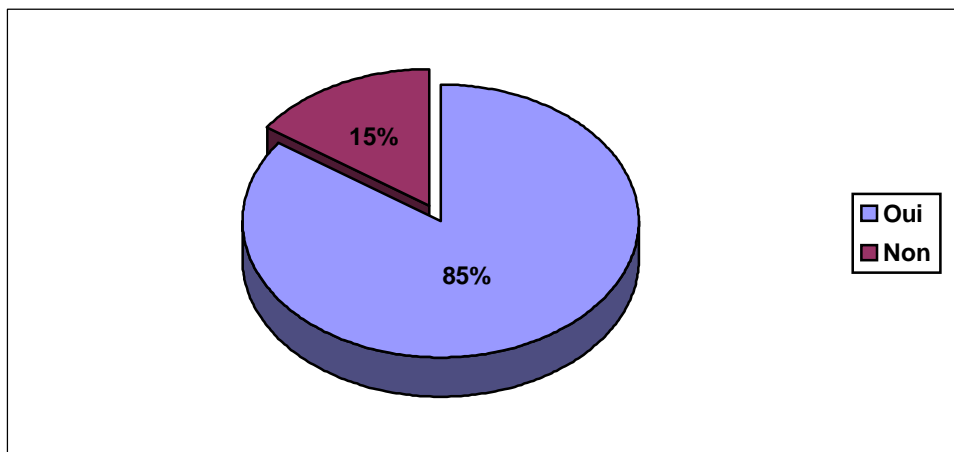


Figure (09) : la qualité du choix du français dans l'enseignement

La représentation graphique ci-dessus, nous montre la qualité du choix de la langue française, comme langue dominante de l'enseignement au sein de l'université. Quatre-vingt cinq pour-cent (85%) dans l'ensemble de nos enquêtés, équivalant à dix-sept (17) étudiants, ont répondu par un «oui », signe de satisfaction et du bon choix. A travers les justifications de nos échantillons, nous avons remarqué qu'ils considèrent la langue française comme : langue riche et intéressante, langue la plus répondu dans les domaines et les recherches scientifiques mais surtout, un moyen très accessible à la documentation. En revanche, seulement quinze pour-cent (15%), ce qui est égal à trois (03) étudiants ont répondu par un « non » signe du mauvais choix. Ces éléments estiment qu'il est difficile de s'habituer d'étudier et même d'acquérir le savoir avec la langue française à cause du changement radical qu'à subit le

système éducatif en algérie. Ce changement réside dans l'importance qu'on a donnée à la langue arabe dans les tout niveaux de l'enseignement éducatif et à la langue française dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

2.4.5. Attitudes envers la langue française

Question (12) : quelle(s) attitude(s) avez-vous envers la langue française ?

Enquêtés	Attitudes	
	Positives	Négatives
E1	Langue riche est dominante	
E2		Langue du colonisateur
E3	Langue importante dans tous les domaines	
E4	Très belle langue à parler	
E5	Langue riche et intéressante	
E6	Langue importante et internationale	
E7	Langue dominante	
E8	Langue riche.	Mal exploitée
E9	Très belle langue à parler	
E10	Langue facile à apprendre	
E11	Langue préférée des algériens	
E12	Langue importante dans tous les domaines	
E13	Langue du savoir	
E14	Ma langue préférée	
E15	Langue de la science	
E16	Langue du savoir	
E17	Langue la plus estimée par les algériens	Langue du colonisateur
E18	Langue la plus utilisée par les algérien	
E19		Langue du colonisateur
E20		Ce n'est plus la langue du savoir

Tableau (03) : les attitudes des enquêtés envers la langue française

Pour compte de la dernière question de notre questionnaire, à travers ce tableau, nous avons déduit que les attitudes de nos informateurs à l'égard de la langue française se distinguent en deux positions : attitudes positives et attitudes négatives.

Dix-sept (17) étudiants dans l'ensemble de nos informateurs ont des attitudes positives dont deux (02) ont à la fois des attitudes positives et négatives. Ce nombre considérable des résultats obtenus dans cette catégorie, à savoir les attitudes positives, est dû différents jugements et opinions de nos enquêtés vis-à-vis cette la langue française. Certains pense que cette dernière est langue : riche et intéressante, facile à parler et à apprendre, ils la considèrent aussi comme la langue la plus estimée et utilisée par les algériens. Tandis que d'autres ont une autre vision en cette langue. De leurs cotés, elle est vue comme : une dominante, la plus utilisée dans tous les domaines. Elle considérée comme une langue du savoir et la science.

En plus des deux (02) informateurs qui ont des opinions positives et négatives, deux (02) autres enquêtées ont des attitudes négatives. Ce qui fait donc seulement quatre étudiants dans l'ensemble de nos informateurs qui jugent négativement cette langue, qu'ils considèrent d'ailleurs comme : une langue du colonisateur, une langue qui est mal exploitée en Algérie et encore une langue qui à perdu sans statut de langue du savoir.

Conclusion

Dans ce cadre pratique, nous avons tenté de montrer notre technique d'enquête à savoir le questionnaire, et le terrain d'enquête qui bien évidemment l'université de Bejaia, les moyens et les difficultés de notre enquête. Puis nous avons fait l'analyse et l'interprétation des données, à travers les réponses de nos informateurs.

Pour conclure cette partie analytique, nous pouvons dire que l'analyse que nous avons effectuée nous a permis de confirmer que l'usage de langue française chez les étudiants de sciences infirmières et de sciences humaines et sociales varie selon les différentes situations de communications et les différents enquêtés dans un milieu cette communauté plurilingues.

Nous avons expliqué aussi le comment et le pourquoi les attitudes linguistiques de cette communauté estudiantine les évaluent-ils.

Conclusion générale

Dans cette étude, nous avons tenté d'examiner, d'écrire et analyser l'usage et les attitudes linguistiques des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales à l'université de Bejaia. Dans le cadre de cette recherche, nous avons procédé une enquête réalisée sur le terrain du campus, le questionnaire était le moyen que nous avons jugé utile afin d'aboutir à des résultats convaincants et probants pour notre recherche. Cette démarche sociolinguistique nous a permis d'apporter des réponses à ces questions : En quoi consiste l'usage de la langue française chez ces étudiants ? Quelles sont leurs attitudes envers cette langue ?

Nous avons suggéré trois hypothèses pour notre recherche, et les résultats auxquels nous avons pu arriver les confirme. La première hypothèse : Les étudiants, au cours d'une journée, utilisent à travers leurs discussions la langue française dans différentes situations dont lesquelles ils se sentent parfaitement très à l'aise que ce soit dans : le milieu familial ou entre amis, c'est ce qu'on appelle la situation informelle. Tandis que d'autres pratiquent cette langue uniquement dans des situations plus organisées et officielles, en salles de classes, avec le professeur et même au cours d'un entretien d'embauche. Là, on parle de situation formelle. Réside donc essentiellement dans les différentes situations de conversations (formelles ou informelles) auxquelles les étudiants font recours à la langue française. La deuxième hypothèses : L'université de Bejaia, en tant que communauté linguistique, est considérée comme un milieu où les langues se mélangent, s'alternent et se côtoient. Elles servent d'objet d'échange et de communication entre les sujets parlants de cette communauté. Concerne les langues qui se mélangent, s'alternent et qui se côtoient pour devenir un objet d'échange et de communication au sein de la communauté estudiantine. Enfin la dernière hypothèse : Les attitudes, forgées par les étudiants à l'égard de la langue française, ont un grand impact sur le désir et la motivation de s'exprimer ou non en cette langue. En d'autre terme, cette communauté estudiantine évalue ces attitudes de positive, neutres ou négative, favorables ou défavorables, conscientes ou inconscientes... en s'appuyant sur des préjugés ou des stéréotypes. Repose sur les attitudes forgées par ces étudiants à l'égard de la langue française.

A l'issue de l'analyse des réponses obtenues de la présente recherche, plusieurs conclusions sont dégagées et affirment nos hypothèses.

En terme de situations de conversations, la langue française demeure un moyen de communication privilégié et très important chez nos informateurs. En ce qui concerne l'usage de cette langue par cette population s'étale pratiquement sur deux situations ; situation formelle qui réside dans des situations officielles qui requièrent une surveillance du langage

des enquêtés, à savoir dans le domaine des études et entre étudiants / enseignants. En revanche dans le cadre informel, ce style est utilisé dans des situations familiales, entre amis dans la vie quotidienne... dont le langage est spontané et non-organisé.

Considéré comme milieu plurilingue, et de cet aspect de plurilinguisme qui est un phénomène mondial, résulte plusieurs conséquences telles que l'alternance codique, le mélange de langues, le bilinguisme, etc. Nous avons constaté que les étudiants ont souvent recours à l'un de ces phénomènes dans leurs productions langagières. Cette étude a également révélé la forte présence et l'usage en masse de la langue française dans ce climat étudiantin.

Cette analyse nous a montré que l'alternance codiques est effectivement présente dans le discours des étudiants de sciences infirmières et ceux de sciences humaines et sociales. Le passage du kabyle au français et même de l'arabe dialectal au français ne s'explique pas uniquement par de la non maîtrise de ces deux langues en présence, mais par d'autres facteurs essentiels proprement à l'identité de chacun de ces informateurs. Cela dans le but d'intercommunication et d'intercompréhension entre les étudiants ou avec les enseignants dans cette communauté.

Une langue de prestige et civilisation, une langue de science et du savoir, une langue préférée et estimée par les algériens, une langue valorisée et favorisée, une langue riche et la plus utilisée, les attitudes forgées par nos informateurs ont un impact positif sur le désir de s'exprimer en cette langue. Ainsi ces jugements et ces opinions sont évaluées comme : attitudes positives, favorables et conscientes. Cela révèle à quel point la langue française est ancrée dans le langage des étudiants, parfaitement intégrée dans leurs conversations quotidiennes et disant même que le français, en contact avec le kabyle ou avec l'arabe dialectal constitue le langage des étudiants à Bejaia. Sans omettre, la minorité cette population qui ont attitudes négatives, défavorable et inconscientes. Ils considèrent cette langue comme une langue du colonisateur, une langue d'ennemi et une langue étrangère.

Nous avons observé une correspondance significative entre nos hypothèses et les probants résultats que nous avons obtenus durant l'analyse des données. Cette confirmation se situe : Premièrement, dans les situations de conversations, de communications ou de discours que se soit dans la sphère formelle ou informelle auxquelles nos informateurs font recours quotidiennement. Deuxièmement, et à travers notre enquête, l'ensemble de nos enquêtés estiment que les phénomènes issus des contacts de langues à l'image de l'alternance codique, le bilinguisme, le mélange de langues, l'interférence, etc. servent de moyen de coopération et de communication dans leur conversations de tous les jours. Et enfin, troisièmement, cette

affirmation réside notamment dans la qualité positive ou négative de leurs attitudes envers la langue française.

En d'autres termes, ces résultats résument que la langue française fait l'usage d'objet d'échange, de communication et joue le rôle d'un moyen intermédiaire entre différentes langues en usage par sujets parlant sans omettre le positionnement positive de ces derniers vis-à-vis cette langue.

Références bibliographiques

Ouvrages

BACHEMANN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 1981, *Langage et communication sociale*, Paris, Hatier-Crédif.

BAUTIER E., 1995, *Pratiques langagières, pratiques sociales*, Paris, L'Harmattan.

BAYLLON C., 1991, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan.

CALVET J-L., 1993, *Sociolinguistique*, Paris, PUF.

CALVET J-L. et Dumont P. (dir.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

CHAKER S., 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, Alger, Bouchène.

COMITI J. M., 1992, *Les Corses face à leurs langues*, Squadra di Finusella, Aiacciu.

DABENE L., 1994, « Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Les situations plurilingues. », Paris, Hachette.

DUMONT P. & MAURER B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, EDICEF/AUPELF.

FRANCARD M., « Insécurité linguistique », in MOREAU M.-L., 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

GARDY et LAFRONT, Cité par BOYER H., dans : « De l'autre côté du discours : Recherche sur représentations communautaires », Paris, L'Harmattan.

GHIGLIONE R. et MATALON B., 1978, *les enquêtes sociolinguistiques, Théories et Pratiques*, Paris, Armand-Colin.

GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maison neuve et Larousse.

GUMPERZ J., 1983, *Sociolinguistique interactionnelle : Approche interprétative*, Paris, l'Harmattan.

HAMERS J.F & BLANC M., cité par T. IBRAHIMI K., 1997, *les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, ALHIKMA.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

LUDI et PY, 2002, P.97, Cité par BOYER H., dans : « De l'autre côté du discours : Recherche sur représentations communautaires », Paris, L'Harmattan.

MACKEY W., 1976, *Bilinguisme et contact de langues*, Paris, Klincksieck.

MANOUNI P., 1998, p.54, cité par H. Boyer, dans « de l'autre coté du discours : Recherches sur les représentations communautaires », Paris, L'Harmattan.

MARTINET A., 1998, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand-Colin.

MOREAUM M-L., 1997, *Sociolinguistique concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

TALEB IBRAHIMI Kh., 1995, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*.Elément pour une approche sociolinguistique de la société Algérienne, Alger, Dar El Hikma.

WEINREINCH U., 1953, *languages in contact*, La Haye, Mouton.

Articles et revues :

AUGER. J., Cité par Benabdoune, dans : « Les représentations linguistiques », enquête menée auprès d'étudiants de l'université de Constantine.

AREZKI A., 2007, « le rôle et la place du français dans le système éducatif Algérien », Université de Bejaia.

DERRADJI Y., 2001, Le contact de langues comme rapport de force. Cours de poste de graduation. Université Mentouri Constantine.

DERRADJI Y., 2002, « vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », in les Cahiers du SLAAD, n° 01, Les presses de Dar EL-Houda, Ain M'lila, Algérie.

DERRADJI Y., 2004, « vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », les cahiers du SALAAD, N°02, Algérie, Ain M'lila, Les presse Dar El-Houda.

HOUDEBINE, A.M., 1993, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique » in *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* (Louvain-la-Neuve) : « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », n° 19/3- 4 (vol.1)

MARTINET A., 1982, *Bilinguisme et diglossie*, dans *la linguistique*. (Revue), Vol.18. № 01.

POPLACK S., 1988, « Conséquences linguistiques du contact de langues: un modèle d'analyse variationniste », in, *Langage et société* », n° 43.

LAZAR J., 1985, *Ecole communication télévision*, [http// : ife.ens-lyon.fr/publications/edition.../revue.../INRP_RF109_5.pdf](http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition.../revue.../INRP_RF109_5.pdf), consulté le : 13/02/2014.

Dictionnaires :

AKOUN A. et ANSART P., 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, Seuil.

DUDOIS J., 1994, *Dictionnaire de la linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.

Le Maxidéco, 1997, édition de la connaissance.

Le Petit Larousse, 2007.

Le Petit Robert, 2011.

MOUNIN G., 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

Thèses et mémoires :

ALI-BENCHRIF M- Z., 2007, *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*. Université de Tlemcen, [http : tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif.pdf), consulté le : 13/02/2014.

BEKTACHE M., 2006, *Le vocabulaire spécifique des événements de kabylie (2001/2005) dans les documents des archs*, mémoire de magister, Bejaia.

BOUMDIENE F., 2002, *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-Ouzées à l'égard des langues arabe, kabyles et français*, thèse de magistère, université de Tizi Ouzou.

BOYER H., cité par Chebira, W., 2009, *Représentations et attitudes des instituteurs à propos de l'enseignement du français dès la 3^{ème} année primaire en Algérie*, thèse de doctorat, université de Constantine.

CHIBANE R., 2009, *Etude des attitudes et de la motivation des lycées de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou.

ZABOOT T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne.

Sitographies :

Dictionnaire Universel Francophonie. In <http://francophonie.hachette-livre.fr>. Consulté le 20/01/2014.

RAHEL S., *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité*, In <http://www.initiatives.refer.org/notes/sess610.htm/>. Consulté le 09/12/2013.

ANNEXES

Annexes 1
Le questionnaire

Pour la réalisation d'un mémoire de Master, nous vous incitons à bien répondre à ce questionnaire. Votre implication sincère et votre aide indispensable contribueront à la réussite de cette recherche.

Fiche signalétique de l'enquête

Genre : Féminin Masculin

Etudes suivies :

Niveau d'étude :

Nationalité :

Zone : Urbaine Rurale

Questionnaire :

Usage de la langue

1 - Quelle est votre langue maternelle ?

.....

2 - Quelle est la première langue étrangère dans votre pays ?

.....

3 - Est-ce que vous passez d'une langue à une autre au cours d'une conversation ?

 Oui

 Non

4 - Si oui, quelles sont les langues que vous utilisez ?

 Kabyle

 Arabe

 Français

 Anglais

 Autre (précisez).....

5 - Est- ce que vous parlez français

 Souvent

 Assez souvent

 Rarement

 Non pas du tout

6 - Dans quelle(s) situation(s) recourez-vous à l'utilisation de la langue française ?

.....
.....

Pourquoi ?

.....
.....

Attitudes linguistiques

7 - Est-ce que vous parlez français

- Très bien
- Bien
- Assez bien
- Mal

8 - Classez par ordre de préférence les langues que vous parlez ?

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....
- 4-.....

9 - Est-ce qu'il y a une façon spécifique de parler français en Algérie ?

- Oui
- Non

10 - Si oui, quelle(s) est/sont la/les spécificité (es) de ce parler ?

.....
.....
.....

11 - Le français est la langue dominante de l'enseignement dans votre université. A votre avis, est-ce un bon choix ?

- Oui
- Non

Justifiez votre choix :

.....
.....
.....

12 - Quelle (s) attitude¹ (s) avez-vous envers la langue française ?

.....
.....

Merci de votre collaboration

¹ Attitude : jugement ou opinion.

Annexes 2
Liste des figures et tableaux

1. La liste des figures :

<i>Figure 1</i> : La langue maternelle des enquêtés	32
<i>Figure 2</i> : La variable sexe des enquêtés	33
<i>Figure 3</i> : La variation géographique	33
<i>Figure 4</i> : La fréquence d'usage de la langue française	35
<i>Figure 5</i> : Les différentes situations d'usage de la langue française	36
<i>Figure 6</i> : Les compétences d'usage de la langue française	37
<i>Figure 7</i> : Premières et deuxièmes langues préférées	38
<i>Figure 8</i> : Réponse à la 9 ^{ème} question	39
<i>Figure 9</i> : La qualité du choix de la langue française dans l'enseignement	40

2. La liste des tableaux :

<i>Tableau 1</i> : Données d'identification de l'enquêté	31
<i>Tableau 2</i> : Le mélange de langues et les langues en usage	34
<i>Tableau 3</i> : Les attitudes des enquêtés envers la langue française	41